

1^{er} juillet 2010



INFO – NÉGOCIATIONS

N° 1



La Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ) et l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800), sont fières de vous annoncer que les négociations sont bel et bien commencées. Depuis le dépôt du projet de négociation au Ministre de la santé le 18 mai dernier, les deux comités respectifs, soit le comité de négociation de la FFAQ ainsi que le Comité patronal du secteur de la santé et des services sociaux, se sont rencontrés à plusieurs reprises. L'ensemble des demandes a été globalement présenté et expliqué afin que le Comité patronal comprenne l'importance et le contexte dans lequel s'inscrit chacune des demandes. Les discussions ont été productives et ont permis aux comités de négociation respectifs de mieux cerner les intérêts et les objectifs de chacun afin d'arriver le plus rapidement possible à une entente.

Les négociations seront interrompues pour la période estivale et reprendront intensivement dès septembre. Dès lors, le Comité de négociation de la FFAQ reprendra les discussions sur chacune des demandes présentées dans le projet de négociation. Il fera la démonstration que chaque mot et chaque virgule inscrits dans le projet ont leur raison d'être et seront bénéfiques autant pour les ressources de type familial et les ressources intermédiaires (RTF-RI) que pour le MSSS. Grâce à la compilation des sondages, le Comité de négociation de la FFAQ connaît dorénavant les priorités de l'ensemble des RTF-RI et négociera en conséquence de leur degré d'importance. À ce titre, les cinq thèmes les plus prioritaires dans le sondage sont respectivement la rétribution de base, la rétribution supplémentaire, les congés fériés, les rétributions accordées pour les vêtements des usagers et celles pour l'achat de livres et de fournitures scolaires. Conséquemment, plus les thèmes sont prioritaires, moins le Comité sera prêt à faire des concessions au Ministre sur les demandes qui les concernent.

La FFAQ est consciente que le temps presse et que plusieurs familles d'accueil sont encore victimes aujourd'hui d'injustices (financières, dans leur évaluation, dans le règlement des mécontentes, etc.). Le Comité de négociation fera tout ce qui est en son pouvoir pour conclure l'entente collective. Il ne perdra jamais à l'esprit qu'il est là pour négocier les nouveaux droits dévolus par la loi 49 et qu'il représente la voix de toutes les RTF-RI qui réclament des changements. La FFAQ et l'UES-800 ont l'opportunité d'écrire l'histoire des familles d'accueil et des ressources intermédiaires en améliorant les conditions de leur prestation de services.

Vous aurez des nouvelles bientôt sur le développement de la négociation et sur les gains que nous irons chercher. Tous ensemble, notre voix sera puissante!



Alexis Roy
Représentant UES 800 – FFAQ
aroy@uieslocal800.org

Union des employés et employées de service
SECTION LOCALE 800